

CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2018

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, GILBERT Méline, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony
Absents excusés	Laure BELZ avec pouvoir à Anthony CARTEAU, Véronique BRETIN avec pouvoir à Jacky DALLET
Secrétaire de séance	Wilfried DAHERON
Date de convocation	5 février 2018
Compte-rendu du	15 janvier 2018 approuvé à l'unanimité

Présentation de par JMS Consultants de l'analyse financière 2014-2021

Rétrospective période 2014-2017 : Les dépenses réelles de fonctionnement n'ont progressées que de 0.8% sur cette période (maîtrise des charges à caractère général et charges courantes à moins de 3% sur l'ensemble de la période et diminution des charges de personnel (-2.9%) et des charges financières (-2.1%).

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de + de 6.8% axées principalement sur l'évolution de 9.7% des produits et services, sur la dynamique des bases couplée avec une progression régulière de la fiscalité (+11.6%), des dotations de l'état maintenues grâce à la progression de la dotation de solidarité rurale et malgré une baisse de la dotation forfaitaire et surtout une politique favorable de redistribution du fonds national de péréquation des ressources intercommunales. De même, la collectivité a optimisé sur cette période les conseils du cabinet en mettant en place les travaux en régie et en supprimant certaines exonérations liées aux taxes.

Ces 4 années d'efforts de gestion ont permis d'améliorer, de façon non négligeable, la capacité d'autofinancement de la collectivité permettant de financer un programme de travaux en investissement de plus de 2 629 K€ financé à hauteur de 32% par l'autofinancement, de 38% par les subventions et de 13.5% par le reversement de la TVA, limitant ainsi le recours à l'emprunt à 17%.

Prospective période 2018-2021 : A partir du projet de budget 2018 l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement progressent sur une moyenne située entre 2 et 2.5%. Les recettes réelles progressent sur une fourchette comprise entre 1.9% et 2.2%, sachant qu'il est encore difficile de connaître certains éléments à ce jour concernant le dégrèvement de la taxe d'habitation 2018-2020 et sur les évolutions pouvant affecter le fonds national de péréquation à partir de 2020 ainsi que les dotations de l'état.

Le programme d'investissement prévisionnel pour 2018-2021 s'élève à 1 746 K€, programme qui pourra être financé en grande partie grâce toujours au soutien de l'interco dans le cadre de la contractualisation et des fonds de concours (25%), de diverses subventions et autres financements (10%), de reversement de TVA (16%), le solde pouvant être financé pratiquement en totalité par l'autofinancement, avec un recours à l'emprunt minimum, voire nul.

Cette limitation à l'emprunt permet à la collectivité d'être sur une capacité dynamique de désendettement très faible jusqu'en 2021 (2.2 années pour rembourser le capital de la dette). La collectivité doit malgré tout rester vigilante à l'avenir sur la consolidation de son autofinancement pour être le moins possible dépendante de changement de règles (FPIC, dotations de l'état et dégrèvement de la taxe d'habitation), aussi il lui est conseillé de poursuivre ses efforts de consolidation de ses ressources fiscales.

Finances – Administration Générale - Personnel

Ouvertures de crédits en investissement

				6-2018
BUDGET	Opération	Compte	Libellé	Dépenses
Commune	41	2313	Meubles + évier + cabine douche + électricité du logement 3	2 500
	57	204172	Effacement réseaux Coudray	35 000

Le Conseil approuve les ouvertures de crédits ci-dessus.

Communauté de Communes (modification du tarif sacs rouges)

7-2018

Suite à un changement de tarification de la Communauté de Communes pour les sacs rouges (4.06 € le sac de 100 litres et 1.12 € le sac de 30 litres) le conseil approuve ces derniers et modifie ainsi la délibération pris en 2014 dans ce sens.

Aménagement du centre bourg (point sur le dossier, contrat de ruralité, etc...)

Communauté de Communes et contractualisation : La contractualisation 2017-2020 regroupant les financements de la Région, du Département et de l'Etat, a attribué à notre collectivité une enveloppe de 263 973 € sur le contrat territoire « Région ». Certaines

communes n'étant pas prêtes pour déposer leurs dossiers dans le cadre du contrat de ruralité, la Communauté de Communes nous demande de porter cette enveloppe sur le contrat de ruralité avec l'Etat (DETR-DSIL) pour l'aménagement du centre bourg.

Plusieurs hypothèses de plan de financement ont été transmises à la Communauté de Communes, sachant que le conseil opte pour les hypothèses prudentielles (dépenses estimées moins un % correspondant au réalisé / Recettes (CCU – Amende police – Contrat de ruralité, voir contrat Région - Emprunt ou autofinancement).

Notre dossier sera présenté à la Préfecture le 20 février prochain. Si notre projet est validé, nous devons déposer notre demande de suite et nous la compléterons par la délibération prise au conseil du 12 mars prochain.

Maitrise d'œuvre : Point sur la mission.

Nom de rue **8-2018**
Afin de pouvoir enregistrer la dénomination dans les gps, auprès des pompiers et autres organismes, le Conseil décide de nommer la rue partant de la RD 11 au carrefour du chemin de la Frissonnière, la rue de la Vallée verte.

Modification de la délibération de délégation du conseil au Maire **9-2018**
Le Conseil décide de compléter les délibérations 34/2014 et 66/2016 en intégrant leurs avenants dans la délégation donnée au Maire pour la préparation et l'exécution des marchés (travaux, fournitures et services) à hauteur de 50 000 € HT.

Emprunts (50 000 € et 170 000 €) **10&11-2018**
4 banques ont déposées une offre (Banque Postale, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole et Crédit Mutuel). Après analyse des différentes propositions le conseil retient le Crédit Agricole Atlantique Vendée pour les deux emprunts sur la base d'un taux :
- fixe trimestriel à 1.59% sur 20 ans pour l'emprunt de 170 000 € (Frais de dossier : 200 €, possibilité de ne pas débloquer la totalité des fonds pour ajuster l'enveloppe en cas d'accord de l'Agence de l'Eau).
- Euribor 3 mois + marge de 0.54% sachant que si l'Euribor est négatif (ce qui est le cas actuellement depuis 2015) la marge s'applique sur un index flooré à 0%.

Voirie – Assainissement – Agriculture

Voirie (programme voirie)
Les besoins pour le marché 2018 devant être transmis à la Communauté de Communes pour le 9 mars prochain une réunion de commission est programmée le lundi 19 février 2018 à 20 heures et une visite des voies communales et rurales est fixée au samedi 3 mars 2018 à 10 heures.

Mise en séparatif du réseau d'assainissement du bourg (courrier Agence de l'Eau, marchés, emprunt) **12-2018**

Agence de l'Eau (courrier du 18 janvier 2018 : Autorisation de démarrage du projet mais qui ne vaut pas décision d'attribution d'une aide qui sera examinée par le conseil d'administration le 30 octobre 2018.

Marché de travaux : 5 entreprises ont déposé une offre (CHARPENTIER TP, CISE TP, EHTP, ALAIN TP et MIGNE TP-SOFULTRAP). Après analyse des offres établit par SICAA, le conseil retient l'offre le mieux-disant de l'entreprise MIGNE TP-SOFULTRAP pour un montant de 263 965 € HT (+ 17 66% de l'estimatif).

Mission de contrôles des réseaux : 5 bureaux de contrôles ont déposé une offre (A3SN, SPII2C, ACT Diagnostic, SOA et CEQ Ouest). Après analyse des offres établit par SICAA, le Conseil prend acte que l'offre le mieux-disant de l'entreprise SPI2C pour un montant de 6 152 € HT (- 37% de l'estimatif) sera signé dans le cadre de la délégation du conseil au Maire.

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (dossiers déposés en décembre/janvier, certificats d'urbanisme en cours)
Le Conseil prend connaissance des différents dossiers déposés depuis la séance du 12 janvier 2018.

Point PLUIH/PLH
Pour le Plan Local d'Urbanisme, les orientations pour St-André iraient à 127 logements sur 10 ans, dont une vingtaine actuellement sur les lotissements, une douzaine en changement de destination et environ 37 potentiels dents-crochues ce qui dégage des zones à urbaniser de l'ordre de 4 ha pour le complément. Prochaine réunion en mairie : le 9 mars 2018 (Opération d'aménagement et de programmation)

Pour le Plan Local de l'Habitat, le bureau a étudié un programme d'actions pour soutenir le logement social (Pour notre collectivité, 5 prévus sur le lotissement des coconnelles entrent dans l'objectif qui serait de 10 sur 10 ans). Prochaine étape : chiffrage

Mise en réseau des bibliothèques (approbation de la convention et nouvelles modalités : voir vidéo)

13-2018

Dans le cadre de sa compétence sur la lecture publique, la Communauté de communes a pour objectif de mettre en réseau 13 bibliothèques. Cette mise en réseau passe par la création d'un catalogue et d'un portail communs, l'instauration d'une carte unique, le développement d'un fonds documentaire communautaire et la mise en place d'un service de navettes, pour faciliter la circulation des documents.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des modalités de la convention, approuve cette convention tout en rappelant malgré tout que le passage à la gratuité pour l'utilisateur met à contribution le contribuable.

Action Sociale

Réunion de commission : Jeudi 15 février 2018 à 19 heures

Questions diverses**Compte-rendu des commissions intercommunales**

Commission Finances (Francky CHAPLEAU) : Subventions 2018 dans la même fourchette que 2017. Rapport d'orientations budgétaires : Les investissements connus (EPAHD + Piscine) ont affaibli la capacité d'autofinancement, vite retrouvée à court terme (+ de 2 millions d'euros) ce qui permettra, entre autres, de programmer des fonds de concours.

Vélodrome (Jacky DALLET) : Seulement une étude de faisabilité pour l'instant sur le territoire.

SPANC (Jacky DALLET) : Les aides pour la mise aux normes des assainissements non collectifs de l'Agence n'existent plus.

Commission économique (Anthony CARTEAU) : Etude des zones économiques sur le futur PLUIH (pour St-André cela s'oriente sur 7ha5). Bilan « visiter les entreprises » (très bon retour, une réflexion pour voir à attirer les futurs employés vers les entreprises qui ont du mal à recruter). Bilan sur les nouvelles implantations d'entreprises et reprise du commerce de Bazoges en Paillers.

Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme (Loïc CHACUN) : Validation des lieux de loisirs dans le futur PLUIH (Oiselière, Refuge de Grasla, base de loisirs de la Bultière et Château des Essarts). Piscine & camping les Essarts (une vingtaine de dossiers). Sentiers de randonnées (2 référents pour St André : R JAUNAY et JC MINGUET). Satisfaction borne piscine (1500 consultations sur 1 mois ½).

Questions diverses

Transport scolaire (Jacky DALLET) : Demande du 6 novembre 2018 de parents domiciliés à la Boninière quant à la traversée de la RD 37 de leur enfant, entre leur domicile et le point d'arrêt « collège », situé de l'autre côté de la RD37. Ils souhaitent que l'arrêt du circuit secondaire soit intégré dans la Boninière « village ».

Réponse du service « transports » de la Région par mail du 9 janvier 2018 : La distance minimale inter-arrêt sur un même circuit (1km pour le secondaire), ne peut pas permettre de donner une suite favorable à cette demande. Une étude de refonte des points d'arrêt du secteur a été menée, mais cette solution léserait de nombreuses familles en augmentant le cheminement des primaires. Pas de possibilité d'aménagement complémentaire du carrefour par le Département, gestionnaire de la voie (secteur limité à 70km/h mais hors agglomération).

Face à ce constat, le service transport a proposé aux parents, soit le maintien du fonctionnement actuel, soit l'intégration sur le circuit secondaire, pour le Collège des ESSARTS, du point d'arrêt « La Jaumarière » (distant de 655m mais sans traversée de RD).

Abribus de la Bergeonnière (Cathy SOULARD) : La mise en place de l'abri bus pose problème aux camions pour tourner.

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différents actes (devis, DIA, concession cimetière) signés dans le cadre de sa délégation.

Calendrier des réunions de conseil à 20 heures

12 mars 2018	16 avril 2018	14 mai 2018
11 juin 2018	9 juillet 2018	10 septembre 2018
8 octobre 2018	5 ou 12 novembre 2018	10 ou 17 décembre 2018

Calendrier des réunions finances

2 ^{ème} Commission finances	29 février 2018 à 18H30
--------------------------------------	-------------------------

La séance est levée à 22H15 - A Saint-André-Goule-d'Oie, le 15 février 2018

Le Maire : J. DALLET

Le Secrétaire de Séance :
Wilfried DAHERON